

Les cahiers de SOS Villages d'Enfants

Numéro 3 - Avril 2008

Parcours et devenir de fratries accueillies au village d'enfants SOS de Marseille :

une recherche pour interroger un mode d'accueil singulier



Crédit Photo - Benoit Faure, concours Fête des Frères et Sœurs 2004.



SOS Villages d'Enfants

Pour que frères et sœurs partagent la même enfance

SOMMAIRE

Edito	p. 01
Devenir des enfants accueillis en village d'enfants SOS : un corpus d'informations majeur	p. 02
Comment sont-ils arrivés au village d'enfants SOS de Marseille ?	p. 04
Des résultats qui confortent le projet de SOS Villages d'Enfants	p. 07
Un réseau familial et social riche	p. 08
Insertion professionnelle : des adultes majoritairement actifs	p. 11
Vie privée : la conquête de la stabilité	p. 13
La période de la sortie	p. 15
Témoignage	p. 18
Des pistes de réflexion pour l'avenir	p. 20



Credit Photo - Luis Paterno

Nous adressons tous nos remerciements à :

Marie Constantin, Monique Crost, Roger Daniel, Sylvie Delcroix, Pascale Donati, Annick-Camille Dumaret, Rémy Mazin, Roselyne Stella,
Rédaction : Jean-François Ducrocq

ÉDITO



Créée en 1956, l'association SOS Villages d'Enfants a voulu marquer son cinquantenaire par une démarche d'évaluation de la pertinence de son projet et de sa capacité à préparer les jeunes accueillis au sein des villages d'enfants à une vie adulte responsable et de qualité. Juger de la pertinence de notre projet associatif est pour nous essentiel et repose sur deux points fondamentaux :

- accueillir des fratries : est-il pertinent d'offrir un cadre de vie commun à des frères et sœurs et qu'en est-il de leurs relations à l'âge adulte ? Ces relations se poursuivent-elles au-delà du placement et comment sont-elles appréciées ?

- offrir aux enfants accueillis le droit à une relation affective stable et durable. Cette relation assurée par la mère SOS qui vit au quotidien avec eux se poursuit-elle au-delà du placement ? Quelle place occupe-t-elle dans leur vie d'adulte ?

Une très grande partie de ceux qui ont été accueillis au village d'enfants SOS de Marseille depuis 1972 ont répondu à ces interrogations en nous livrant leur point de vue. On retrouve leurs témoignages dans la recherche sur le « Devenir à l'âge adulte des jeunes placés avec leur fratrie au village d'enfants SOS de Marseille » dirigée par Annick-Camille Dumaret.

Cette étude analyse le parcours et le devenir de la plupart de ceux qui ont été accueillis dans ce village d'enfants SOS. Sont-ils devenus des adultes insérés socialement et professionnellement, en bonne santé et capables d'assumer leur responsabilité parentale lorsque c'est le cas ?

Les anciens du village d'enfants SOS de Marseille ont également été interrogés sur les difficultés qu'ils ont pu rencontrer tant dans leur vie en village d'enfants SOS qu'à la sortie de celui-ci. Leurs témoignages constituent pour nous de précieuses pistes de réflexion pour dispenser aux enfants que nous accueillons une prise en charge toujours plus adaptée à leurs besoins.

A travers cette étude, notre association a enfin voulu contribuer à une meilleure connaissance du parcours des enfants accueillis dans le cadre des diverses mesures de protection de l'enfance. Notre pays souffre cruellement d'un manque de données objectives ; nous souhaitons à notre mesure contribuer à le combler.

Ce travail n'existerait pas sans l'acceptation de la quasi-totalité des anciens du village d'enfants SOS de Marseille de répondre aux questions qui leur ont été posées par les chercheurs, soit dans le cadre d'une enquête postale, soit lors d'entretiens approfondis. Ils nous ont offert là le plus beau témoignage de reconnaissance. Cette revue leur est donc tout particulièrement dédiée, ainsi qu'aux 22 mères SOS du village d'enfants de Marseille qui ont bien voulu s'associer à cette recherche.

Je tiens à souligner que cette recherche a bénéficié du soutien financier de la Direction Générale de l'Action Sociale et de la Fondation de France. Qu'elles en soient remerciées, sans oublier le CERMES qui a fourni l'infrastructure nécessaire à l'équipe de recherche INSERM U750.

Je félicite et je remercie Madame Dumaret, ingénieur de recherche à l'INSERM et ses collaborateurs, pour la qualité de leur travail. J'y associe également les salariés de l'association qui ont contribué à sa mise en œuvre.

Cette étude nous conforte dans la pertinence de notre projet et la qualité de nos résultats. Elle souligne la nécessité, pour nous, de continuer à améliorer la prise en charge des enfants. Nous nous y engageons avec détermination.

Pierre Pascal,
Président de SOS Villages d'Enfants

Devenir des enfants accueillis en village d'enfants SOS : un corpus d'informations majeur

Docteur en psychologie et ingénieur de recherche à l'INSERM, Annick-Camille Dumaret a dirigé pendant plus de trois ans l'étude portant sur la mémoire de la vie en placement et le devenir des enfants accueillis au village d'enfants SOS de Marseille. Entretien.

Qu'est-ce qui vous a personnellement amenée à travailler sur le devenir des enfants accueillis en villages d'enfants SOS ?

J'avais déjà réalisé des études ponctuelles sur la scolarité des jeunes et la sélection des mères SOS dans les années 1980 - j'ai trouvé intéressant de boucler la boucle par une nouvelle étude sur le devenir à l'âge adulte, un thème que j'avais entre-temps abordé dans le cadre d'une recherche sur l'évolution des placements familiaux de la Fondation Grancher.

L'étude réalisée au village d'enfants SOS de Marseille s'inscrit dans une réflexion plus théorique sur le développement des enfants vivant hors de leur famille d'origine, une réflexion que j'avais déjà entamée dans des travaux précédents sur les enfants adoptés, les enfants orphelins du sida et les enfants abandonnés à cause de leur trisomie 21.

Ce qui m'intéresse, ce sont les effets à long terme des carences et négligences après des modifications environnementales sur le plan socio-éducatif et affectif. Des placements longs, des prises en charge pourront-ils contrecarrer l'impact négatif du vécu de la petite enfance ?

Combien de temps a duré cette étude ? Comment s'est passée la prise de parole ? A-t-elle eu un effet cathartique, des effets bénéfiques ?

L'étude a commencé en 2003, le travail sur le terrain s'est effectué jusqu'en 2005 et l'analyse des données se poursuit encore. Les volontaires, jeunes et moins jeunes, ont été très nombreux à accepter de témoigner de leur expérience de vie.



Nombreux étaient ceux qui attendaient ce moment-là, pour remercier l'association, réclamer, critiquer... Ceci leur a aussi permis de montrer ce qu'ils étaient devenus, témoignant par là d'une certaine estime de soi qui s'est renforcée avec le temps.

Les entretiens ont été réalisés par des professionnels, extérieurs à l'association, au fait de la problématique. J'en profite pour remercier Catherine Stella, psychologue, qui a non seulement participé au travail de terrain mais aussi à l'analyse des dossiers. Certains des anciens se sont rapidement sentis à l'aise en revoyant les lieux de leur enfance, la secrétaire du village d'enfants SOS de Marseille les a aussi mis en confiance. Même si ce ne fut pas toujours facile, en particulier pour ceux qui sont encore en grande souffrance ou très perturbés psychologiquement, cela s'est plutôt bien passé.

Quel regard portez-vous sur le devenir des anciens du village d'enfants SOS au terme de votre étude ?

Les résultats de l'enquête sur leur adaptation et leur intégration au sein de la société offrent une image positive de leur devenir. Ce sont des adultes autonomes pour la grande majorité d'entre eux et qui assument leur parentalité. La plupart sont satisfaits de leur situation et surtout disposent de soutiens et personnes ressources dans leur entourage. Cependant, d'autres résultats sont à l'image de ce que l'on sait par ailleurs, on peut notamment citer l'impact du cumul des facteurs de risque sur l'insertion à l'âge adulte. Si la « rencontre » a permis à une grande partie d'entre eux d'échapper à un destin difficile : un patron de stage, un conjoint, une mère SOS chaleureuse et solide... d'autres n'ont pas eu cette chance et sont en réelle difficulté, comme ces quelques hommes seuls et sans enfant dont les problèmes de santé ne se sont malheureusement pas arrangés avec le temps.

Le placement en fratrie a-t-il favorisé le maintien du lien fraternel dans le temps ?

Tout dépend des relations fraternelles antérieures à l'admission mais aussi du type d'éducation reçue au sein du village d'enfants, de la mère SOS qui a pu ou non jouer un rôle de rassembleur des uns et des autres et de l'appariement des fratries sous le même toit. Sur un très long terme et comme dans toutes les fratries, on constate qu'il y a dans la vie adulte des périodes de rapprochement et d'éloignement dans la vie des frères et sœurs.

Le placement en fratrie a renforcé la solidarité familiale chez certains, surtout dans les débuts de vie adulte, puis on constate que chacun fait son chemin, en fonction de ses affinités. La cohabitation avec d'autres petits groupes de frères et sœurs a favorisé la socialisation, et aidé à créer de vrais liens pour ceux qui n'avaient pas du tout de famille.

Quel regard portent les anciens sur leur passé en village d'enfants SOS ? Des années après leur sortie, comment perçoivent-ils l'association ?

Ils sont tous reconnaissants à l'association d'avoir vécu avec leurs frères et sœurs et d'avoir été éduqués, fait des études qu'ils n'auraient pu faire dans leur milieu d'origine. Ils ont également de très bons souvenirs de leur arrivée... Certaines des critiques portées sont comparables à celles que peuvent faire les adolescents dans leur propre famille. D'autres ont parfois émis des critiques plus sévères par rapport à l'association lorsque celle-ci ne répondait pas à toutes leurs demandes : les rencontres avec des parents en grande difficulté, la possi-

bilité d'aller dans la famille élargie... Ces critiques étaient souvent identiques au sein de la fratrie. Il faut cependant noter que nombre de revendications datent de temps révolus puisque le travail socio-éducatif des villages d'enfants SOS a changé. Les générations plus jeunes ont gardé de bons souvenirs des éducateurs et des éducatrices, avec lesquels ils gardent parfois un contact.



Credit Photo - Peter Lyden



« C'est difficile de franchir la porte des souvenirs... Ils l'ont fait ! »

Roselyne Stella est secrétaire de direction au village d'enfants SOS de Marseille depuis plus de trente ans. Elle s'est fortement investie dans ce projet d'étude et a joué un rôle clé dans le lien avec les anciens.

« Au village d'enfants SOS de Marseille, nous avons conservé beaucoup d'éléments sur les anciens et nous avons aussi du personnel présent depuis l'origine du village. C'était donc un terrain idéal pour réaliser une étude. Mais nous avons aussi besoin d'un vrai investissement de la part des anciens. Or leur réponse a été vraiment au-delà de nos espérances puisque la plupart d'entre eux ont accepté d'y participer. Certains étaient heureux que l'on prenne de leurs nouvelles, d'autres avaient « des choses à dire », d'autres encore ont souligné qu'ils attendaient ça depuis longtemps. Par la suite, certains ont d'ailleurs profité de l'étude pour retrouver leur mère SOS, prendre connaissance de leur dossier, tout simplement pour essayer de remplir les trous de leur histoire. Ceux qui ont eu un entretien m'ont dit que ce dialogue leur avait fait beaucoup de bien. Il y a eu beaucoup d'émotion et par ailleurs on a aussi ressenti un certain soulagement de leur part - comme si enfin leur histoire leur apparaissait autrement. C'est vrai que certains reviennent de loin, mais, entre-temps, ils se sont vraiment construits ! Ils avaient d'ailleurs une certaine fierté à nous montrer qu'ils étaient devenus stables sur les plans affectif et professionnel... Et, pour tout dire, nous étions aussi fiers d'eux, de ce chemin qu'ils avaient parcouru. Pour quelques-uns, le fait de rencontrer quelqu'un d'extérieur à l'association dans le cadre de l'étude a débouché sur le souhait de commencer une thérapie. C'est difficile de franchir la porte des souvenirs, d'effectuer un retour en arrière, de remuer un passé souvent malheureux... Et eux, ils l'ont fait. C'était vraiment un moment très fort, pour eux comme pour nous. »

Comment sont-ils arrivés au village d'enfants SOS de Marseille ?

L'étude sur les anciens du village d'enfants SOS de Marseille* permet d'identifier l'origine socio-familiale des enfants accueillis. Si les causes de placement sont multiples, la précarité sociale et la violence intra-familiale prédominent dans les milieux d'origine.

Les 123 sujets de l'étude réalisée au village d'enfants SOS de Marseille (62 femmes et 61 hommes âgés de 23 à 49 ans au moment de l'enquête) appartiennent à 37 familles. Dans cette étude, les admissions s'échelonnent entre 1963 et 1992. 19 fratries ont été accueillies avant 1976 (soit 79 enfants) et 18 après cette date (soit 44 enfants).

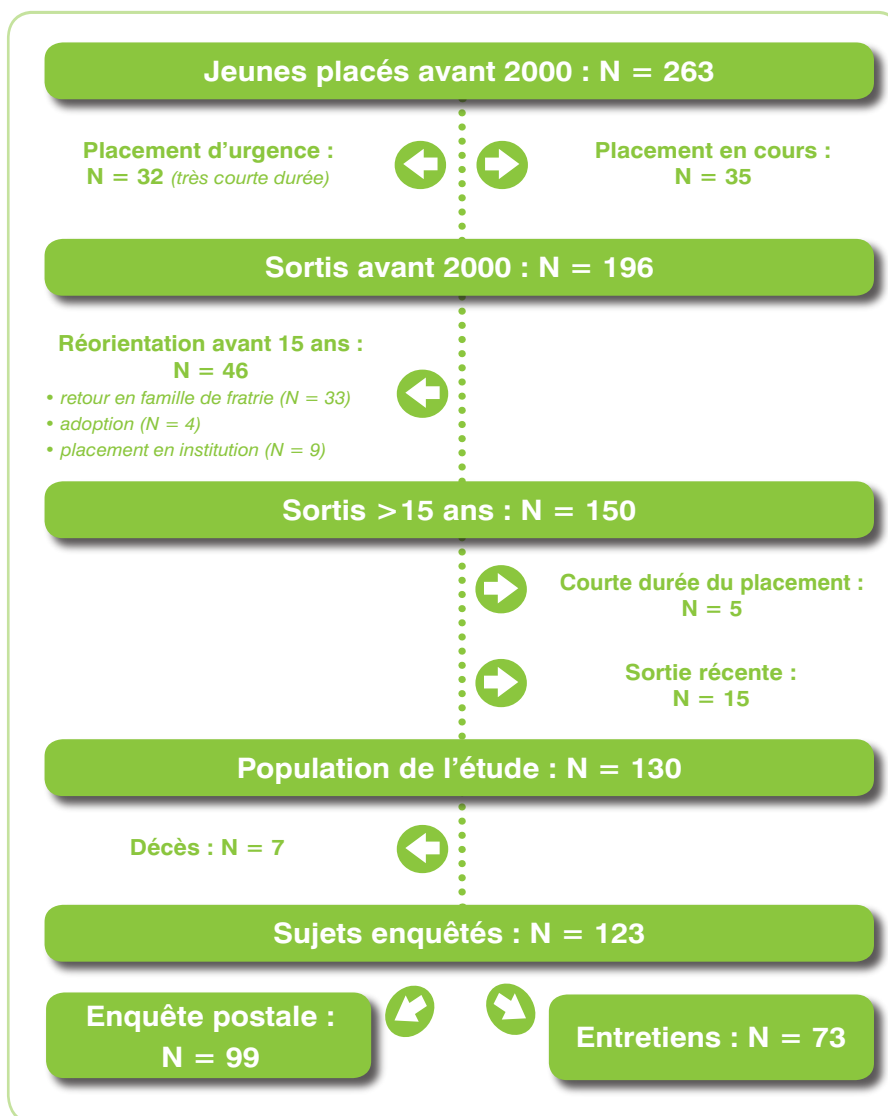
La durée de prise en charge des sujets est longue : 78 % sont restés plus de 5 ans et 28 % plus de 13 ans, ce qui constitue une des spécificités de la prise en charge en village d'enfants SOS.

Trois critères de participation ont été retenus : avoir été pris en charge au moins 3 ans en village d'enfants SOS (pour étudier les effets d'une prise en charge de longue durée), être sorti depuis plus de 3 ans (pour bénéficier d'un recul suffisant), avoir au moins 23 ans.

Une prise en charge préalable pour la majorité des enfants

Avant leur arrivée en village d'enfants SOS, la quasi-totalité des enfants ont connu une prise en charge hors de leur famille (seuls 6 sur 123 ne sont pas dans cette situation). Des prises en charge essentiellement assumées par l'Aide Sociale à l'Enfance (c'est le cas pour 25 fratries), avec des placements et des séparations de leur fratrie. La durée moyenne de placement avant l'arrivée au village d'enfants SOS est un peu plus élevée après 1975 : pour près d'un tiers des fratries, elle était supérieure à 18 mois. 18 enfants (soit 15 % des enfants accueillis) ont connu un relais assuré uniquement par la famille élargie avant le placement au village d'enfants SOS.

SÉLECTION DE LA POPULATION D'ÉTUDE

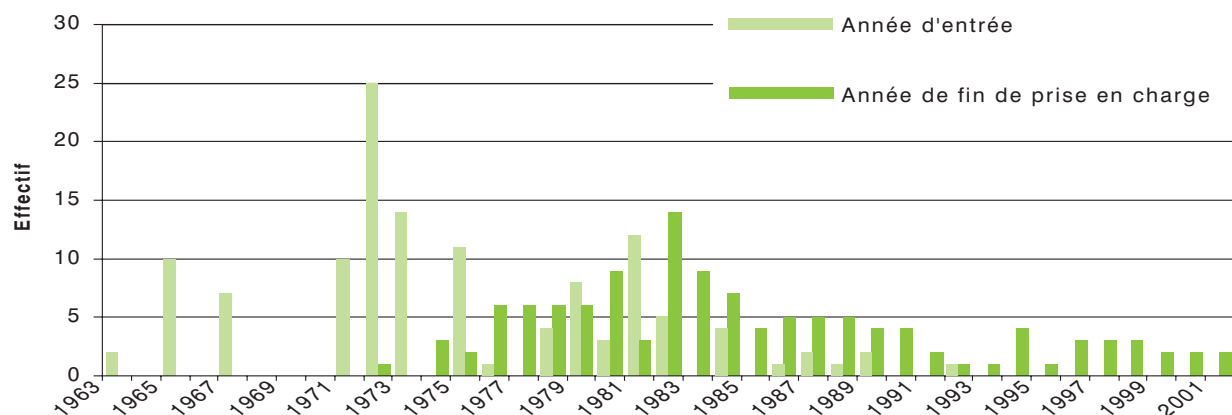


On constate sur cette longue période d'accueil que les fratries, très dispersées autrefois dans la famille d'origine ou en institution ... le sont moins après 1976. Au final, dans un cinquième des cas, l'accueil de la fratrie a permis de regrouper les frères et sœurs dispersés avant leur arrivée au village d'enfants SOS.

*Cette étude a fait l'objet de deux rapports de recherche :

- 1) Dumaret A.C., Constantin-Kuntz M. et Crost M. (2006). *Devenir à l'âge adulte des jeunes placés avec leur fratrie au village d'enfants SOS de Marseille*, Rapport de recherche à l'association SOS Villages d'Enfants, Villejuif, INSERM U750-CERMES, 128pp + annexes.
- 2) Dumaret A.C., Donati P. et Crost M. (2007). *Sortie du placement en village d'enfants SOS et insertion ultérieure : quelles relations ?* Rapport de recherche à la Direction Générale de l'Action Sociale, Villejuif, INSERM U750-CERMES, 73pp + annexes.

Répartition des années d'entrée et de fin de prise en charge au village d'enfants SOS



Des fratries nombreuses

La plupart des fratries accueillies sont nombreuses, même si leur taille diminue avec le temps - jusqu'à 12 enfants avant 1976 pour ne pas dépasser 6 enfants après. Quelle que soit la période, la moitié des fratries accueillies sont incomplètes, des frères et sœurs étant placés hors village ou maintenus au sein de leur famille. Leur taille moyenne passe de 5,4 enfants à 3,4 après 1975 et l'écart est encore plus grand pour les fratries accueillies au complet, de 6 à 3,1 enfants. Trois enfants ont été accueillis seuls.

Des situations familiales souvent complexes

Les situations familiales sont pour la plupart très complexes et induisent des questionnements multiples sur les rela-

tions à la famille d'origine et la filiation. L'équipe a dû gérer cette complexité, parfois source de conflits et de tension entre frères et sœurs. Ainsi en est-il par exemple d'enfants dont le patronyme est différent alors qu'ils ont le même père. Avant 1976, seuls des enfants pupilles de l'Etat ou des situations de garde avec des délégations de puissance paternelle (devenues délégations d'autorité parentale) étaient accueillis. Depuis plus de 20 ans, on trouve principalement des situations de mesures d'assistance éducative décidées par les juges des enfants.

Des causes de placement multiples

Tous ces enfants appartenaient à des milieux très défavorisés, certains ont vécu dans une extrême pauvreté, l'absence de revenus réguliers est la règle dans la majorité des situations.

Les faits conduisant au placement peuvent être de plusieurs ordres :

- le décès parental (un ou les deux parents) concerne 89 % des fratries avant 1976 puis 44 % après cette date
- l'existence de problèmes familiaux ayant donné lieu à un suivi social antérieur au placement des enfants : 2/3 des familles étaient connues des services sociaux pour les admissions antérieures à 1976 puis la moitié des familles après cette date.

Les facteurs de risque auxquels les enfants ont été confrontés sont multiples :

- conflits conjugaux et violences familiales (allant jusqu'à l'assassinat d'un des parents) : cités dans 3/4 des situations.
- problème de santé physique des parents : dans un tiers des familles - tuberculose, silicose, cancer -.
- l'alcoolisme parental : cité dans 60 % des situations.
- les problèmes psychologiques ou psychiatriques graves des parents concernent 1/3 des fratries, essentiellement après 1976.
- les carences graves et les maltraitances envers les enfants sont citées pour plus de la moitié des familles, et plus souvent après 1976.

Ces facteurs de risque sont souvent liés entre eux : problèmes de santé et alcoolisme, décès parental conjugué à d'autres problèmes familiaux. Les grandes familles cumulent souvent ces trois motifs.



Crédit Photo - Marko Mägi

Des conditions de vie défavorables au développement des enfants

Les enfants ont connu des conditions de vie, matérielles et psychologiques, défavorables à leur développement voire d'importantes fragilisations. Certaines difficultés de santé n'ont pas été repérées au moment de l'admission mais observées seulement après un certain temps de placement. Il est cependant possible d'estimer que l'état de santé à l'arrivée au village d'enfants SOS était problématique pour 4 jeunes sur 10 :

- retard staturo-pondéral
- retard de langage et/ou de parole
- pathologies respiratoires, sensorielles ...

Comme pour beaucoup d'institutions, les évaluations psychologiques réalisées lors du placement n'ont laissé que peu de traces écrites. Selon les archives institutionnelles et les dires des équipes, dans les premières années du placement, environ les 2/3 des enfants ont manifesté des troubles psychiques et comportementaux. Pour certains (environ 1/4) ces troubles, essentiellement liés à la séparation familiale, au placement précédent ou à l'adaptation au nouveau contexte de vie, se sont rapidement estompés. Mais pour d'autres, moins de 4 sujets sur 10, les troubles, difficultés relationnelles notamment, se sont maintenus plus longtemps.

Un retard scolaire à l'admission

A l'admission, près d'un quart des enfants n'étaient pas encore scolarisés en primaire. Pour les autres, le cursus scolaire était souvent déjà marqué par les conditions de vie. Plus de la moitié avait un retard scolaire d'au moins 2 ans. 16 % étaient scolarisés en filières adaptées ou suivaient un enseignement médicalisé.



Crédit Photo - SOS Villages d'Enfants

La méthodologie de l'étude : confronter les perceptions aux faits

A la différence d'autres études sur le devenir d'anciens placés, réalisées en France ou à l'étranger, cette recherche a été effectuée à partir de plusieurs sources de données.

- L'étude des **dossiers institutionnels** : selon les périodes, ceux-ci sont plus ou moins complets et comportent des éléments différents (enquête sociale, fiche synthétique, notes manuscrites, échanges épistolaires...) avec, comme variables étudiées : la situation familiale à l'admission ; le placement au village d'enfants SOS ; la sortie du village d'enfants SOS et la fin des prises en charge.
- **L'enquête postale** aborde pour sa part la situation actuelle personnelle, familiale et professionnelle, la santé et les relations avec la famille et elle revient également sur les conditions de la sortie (formations scolaire et professionnelle, situation résidentielle à la sortie, suivi social...). 99 questionnaires ont été retournés, ce sont ainsi **80% des personnes contactées qui ont accepté de participer à l'étude** - ce qui correspond à un taux exceptionnel de réponse.

- L'autre originalité de cette recherche a été de croiser les regards, ceux des anciens mais aussi ceux des mères SOS qui les ont accompagnés. A-C. Dumaret a ainsi mené des **entretiens auprès de 22 des 24 mères SOS** qui ont accompagné ces anciens et auprès de deux anciens directeurs du village d'enfants de Marseille. Les **entretiens avec les anciens placés** se sont déroulés autour de plusieurs thèmes : conditions de vie actuelles, vie au village d'enfants SOS et aides reçues, souvenirs autour de l'admission et de la sortie. Ces entretiens ont permis de creuser l'aspect relationnel avec les frères et sœurs, la mère SOS, la famille d'origine... **73 entretiens ont été réalisés, là encore, c'est un taux exceptionnel d'acceptation.**

L'analyse de ces différents matériaux recueillis dans une démarche méthodologique de type catamnestique - ou étude longitudinale dans le passé - permet de confronter les perceptions aux faits, de contourner l'écueil de la réinterprétation avec le temps et donc de s'approcher au plus près des réalités étudiées. La pluralité de ces sources de données a aussi permis d'obtenir une représentation plus fine et contrastée des évolutions des pratiques institutionnelles.

Des résultats qui confortent le projet de SOS Villages d'Enfants

Quel chemin les anciens du village d'enfants SOS de Marseille ont-ils parcouru depuis leur placement jusqu'à aujourd'hui ? Comment ont-ils vécu la délicate période de la sortie du village d'enfants SOS ? Comment se sont-ils intégrés dans la société ? Sont-ils matériellement autonomes ? Ont-ils une famille, des proches sur lesquels s'appuyer ? Quels liens entretiennent-ils avec leur fratrie, leur famille, leur histoire ? Quels parents sont-ils devenus ?

A toutes ces questions, cette étude - d'une importance majeure à la fois du fait de la rareté de recherches équivalentes, de la méthodologie utilisée et du fort taux de participation rencontré - donne des réponses qui accréditent la spécificité du placement en villages d'enfants SOS et témoigne de l'adéquation des principes de prise en charge pour accompagner les enfants placés vers leur vie future d'adulte.

Note : l'ensemble des résultats présentés ci-après sont ceux d'une population âgée de 23 à 49 ans, en moyenne de 36 ans et demi, donc composée d'individus à des moments différents de leur vie d'adulte, certains étant encore en phase d'insertion sociale et professionnelle alors que les plus anciens ont déjà concrétisé nombre de projets de vie. En village d'enfants SOS, ils ont aussi vécu des choses différentes, notamment avec le développement progressif de pratiques professionnelles plus riches et variées pour les aider à se construire. Le rapport de A-C. Dumaret, M. Constantin-Kuntz et M. Crost (2006) aborde cette différenciation historique riche d'enseignements mais le cadre de cette revue ne permet que de l'esquisser.

Crédit Photo - Mr. Luis Paterno

Un réseau familial et social riche

En leur permettant de créer de nouveaux liens, d'acquérir d'autres facilités relationnelles tout en restant auprès de leurs frères et soeurs, le placement en village d'enfants SOS a offert aux enfants accueillis de multiples possibilités d'apprentissage des rôles et des codes sociaux. Ils disposent aujourd'hui d'un réseau familial et social large et diversifié.

La recherche met en avant la spécificité de la socialisation en village d'enfants SOS. Celle-ci s'appuie sur l'existence d'attachements forts - à la mère SOS, aux frères et soeurs - qui ont favorisé la sociabilité ultérieure. Des liens solides qui perdurent aujourd'hui encore. La famille créée - enfants et conjoint - occupe la première place des relations affectives actuelles. Viennent ensuite les frères et soeurs et leurs enfants ainsi que la mère SOS, avant les amis et les ex-cohabitants. Mais quand surviennent des difficultés qu'elles soient personnelles, familiales ou financières, la mère SOS demeure la « personne ressource » la plus citée.

Pour tous les anciens du village d'enfants SOS de Marseille, le maintien des liens se fonde sur le passé commun, avec son partage de vie quotidienne. Le placement en village leur a permis de se construire sans oublier leurs racines mais en intégrant l'expérience du temps partagé. Cependant, si la réalité des liens du sang compose avec les liens du cœur, les relations semblent aujourd'hui se différencier.

Une solidarité fraternelle qui perdure

La majorité des adultes ont gardé des liens privilégiés (rencontres, échanges téléphoniques ou épistolaires) avec leurs frères et soeurs biologiques, surtout ceux qui ont été élevés ensemble au village d'enfants SOS. 2/3 des frères et soeurs élevés ensemble ont des contacts au moins une fois par mois, contre moins de la moitié de ceux qui n'ont pas été accueillis ensemble au village d'enfants SOS. Dans nombre de cas, notamment liés à l'âge des aînés ou au maintien au domicile parental du plus jeune enfant décidé par le magistrat, certaines fratries accueillies étaient incomplètes. L'absence totale de contacts est beaucoup plus fréquente entre frères et soeurs n'ayant pas été élevés ensemble (20 % contre 7 %). Tous ces adultes sont reconnaissants à l'association d'avoir pu vivre avec leurs frères et soeurs dans une

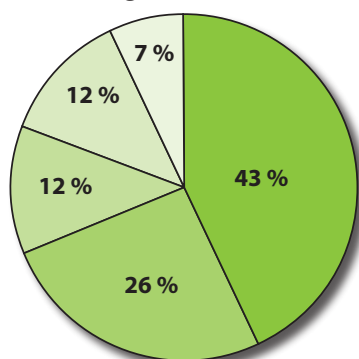
même maison et, pour certains, de ne pas avoir été séparés comme ils l'avaient été auparavant. En outre, le fait d'être élevés - par une seule personne - avec leurs frères et soeurs leur a donné une impression de "normalité" : "La vie au village ressemble à la vie des autres enfants".

Par ailleurs, le "système fraternel" en village d'enfants SOS ne se réduit pas à la fratrie de sang mais s'élargit à la "fratrie du quotidien". En effet, en fonction de la taille des fratries accueillies, de l'âge de ses membres également, il n'est pas rare que deux fratries cohabitent dans une maison familiale conçue pour accueillir 4 à 6 enfants - groupe auquel s'ajoute parfois le propre enfant de la mère SOS. Un groupe à la dynamique relationnelle spécifique qui, en permettant de créer de nouveaux liens, d'acquérir d'autres facilités relationnelles, offre de multiples possibilités d'apprentissage des rôles et des codes sociaux.

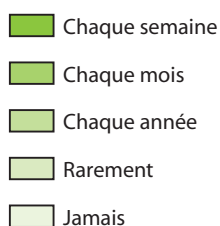
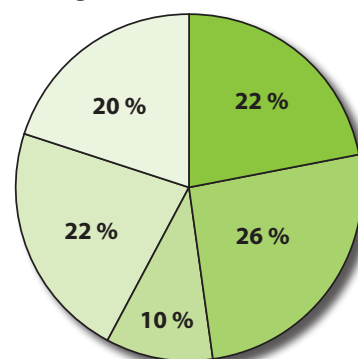
Paroles d'adulte...

« [Ce qui nous rassemble c'est] le fait qu'on ait été élevés ensemble, qu'on ait eu la même éducation... qu'on ait appris à s'aimer. Regardez Pierre, je vous dis c'est mon grand frère et pourtant c'est pas mon frère ! Mais on a appris à s'aimer et on a vécu ensemble. Et aujourd'hui c'est mon frère. »

Relations actuelles entre membres des fratries ayant été élevés ensemble au village d'enfants SOS



Relations actuelles entre membres des fratries n'ayant pas été élevés ensemble au village d'enfants SOS



Les relations avec les enfants de mères SOS se rapprochent, par leur fréquence et leur qualité, de celles qui existent avec la fratrie biologique, comme si les enfants de la mère SOS étaient assimilés à la fratrie d'origine : « *C'est comme mes sœurs en fait parce qu'on a été élevés ensemble* » ; « *Aujourd'hui, c'est mon frère. Même maintenant, si j'ai un problème, je l'appelle, je lui en parle.* » Cette relation choisie s'explique aussi par le lien avec leur mère SOS : les liens forts qu'ils entretiennent avec elle favorisent logiquement le tissage de liens étroits avec ses enfants.

Dans la majorité des maisons, au moins deux fratries ont cohabité. Progressivement, les fratries cohabitantes ont appris à se connaître en partageant leur espace de vie. Y compris lorsque les premiers temps de la cohabitation ont été difficiles, les relations ont généralement évolué positivement. Aujourd'hui, plus de la moitié des anciens du village d'enfants SOS de Marseille ont gardé un contact avec les jeunes avec lesquels ils ont été élevés - et pour la moitié de ceux-ci, il s'agit d'un contact régulier – au minimum mensuel. On note que les anciens privés de famille d'origine et/ou en rupture avec la mère SOS accordent une importance toute particulière au maintien de ces liens.

La mère SOS est la première personne ressource

Il apparaît que les relations avec la personne qui les a élevés, la mère SOS, sont à la fois importantes et denses, et qu'elles le sont bien davantage que celles repérées dans les études relatives à d'autres placements. **Aujourd'hui, près de 9 anciens sur dix (88 % d'entre eux) sont toujours en contact avec leur mère SOS.** L'enquête postale révèle que les relations entretenues avec elles sont proches de celles qui existent avec les frères et sœurs élevés ensemble au village d'enfants SOS. Ainsi, pour les deux tiers d'entre eux, les contacts sont très réguliers (hebdomadaires ou mensuels). Pour leur part, les situations de rupture totale avec la mère SOS sont rares (12 %).

SOS Villages d'Enfants et les fratries : 50 ans d'histoire commune

Deux sondages, Louis Harris en 2003 et IFOP en 2004, ont mis en évidence l'attachement des Français à la notion de fratrie. Dans le sondage IFOP, 95 % des Français estiment que grandir avec un frère ou une sœur est un atout, une chance, un facteur d'équilibre et un soutien. Seuls 5 % le voient comme une source de conflits. Ce sondage confirme celui paru un an plus tôt faisant apparaître que pour 9 Français sur 10, avoir des frères et sœurs a été une chance dans leur enfance et reste une chance dans la vie d'adulte.

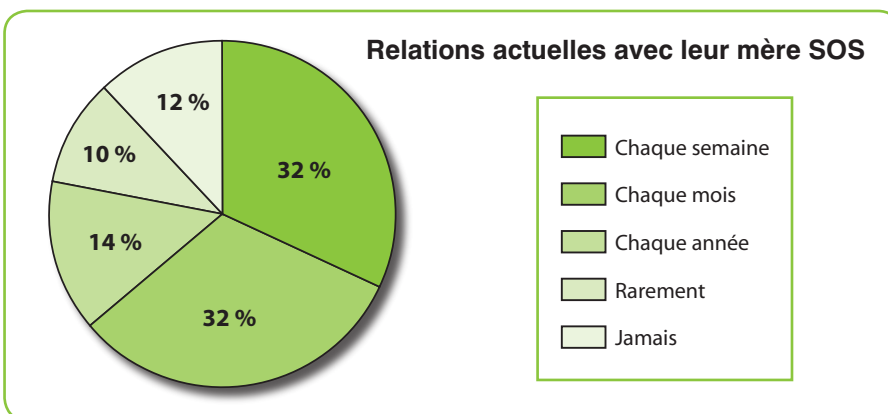
Dès la création de l'association en 1956, ses fondateurs ont voulu qu'elle soit l'occasion de ne pas séparer les frères et sœurs lorsque les parents ne pouvaient plus assurer leur prise en charge. Le pari de l'association de maintenir un cadre de vie commun pour les fratries pendant le placement s'appuie sur quelques idées fortes :

- La nécessité d'assurer la continuité d'une histoire commune malgré l'absence des parents lorsqu'il apparaît que le maintien de ces relations fraternelles quotidiennes est une opportunité, une sécurité et un facteur de résilience pour ses membres*.

- Le maintien de ces relations quotidiennes permet leur évolution même lorsqu'elles ont pu être perturbées par les carences ou les maltraitances parentales (parentalisation des aînés, indifférenciation entre les enfants etc.). Il apparaît en effet que dans nombre de cas la rupture des relations fraternelles quotidiennes peut bloquer des enfants en les renvoyant au mythe permanent du frère ou de la sœur qu'ils ont perdu(e).
- Le regroupement des fratries pendant le placement doit permettre aux jeunes, une fois adultes, de s'inscrire dans des relations continues de soutien et de convivialité, comme la plus grande partie de la population française.

Bien entendu, dans la mission des villages d'enfants SOS, il importe aussi de bien analyser, avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance, l'intérêt de ce maintien des liens fraternels car en aucune mesure il ne doit être contraire au droit individuel de chacun des membres de la fratrie mais au contraire le renforcer.

* En particulier, diverses études nord-américaines ont pu mettre en évidence que la fratrie peut-être un facteur de protection psychique en cas de maltraitance parentale.



« Le point fort des villages d'enfants SOS est d'avoir été élevée par une mère SOS, qui est aujourd'hui la seule mère que j'aie jamais eue, qui m'a donné une très bonne éducation, et qui est toujours présente dans notre relation mère-fille. »

Par ailleurs, c'est aussi la mère SOS qui est perçue comme la personne ressource la plus aidante, surtout pour les hommes (83 % contre 65 % pour les femmes). Viennent ensuite le conjoint et les pairs de leur âge, dont la fratrie.

La plupart des mères SOS font part de l'importance de la dimension temporelle dans la socialisation des enfants. C'est grâce au temps vécu ensemble et au quotidien ponctué de périodes rassurantes que des liens se créent. Comme l'explique cette mère SOS : *« Je crois aussi qu'on leur donne un sentiment de sécurité. Il faut qu'ils sentent que, quand ils sont avec nous, ils sont en sécurité. Du coup, ils peuvent penser à autre chose, ils peuvent s'investir dans plein de choses »*. Cette expression spontanée renvoie directement à nombre de travaux en psychologie qui mettent en évidence qu'un enfant ne peut "investir le monde" que s'il se sent en sécurité dans son environnement physique et social.

Comme dans toute relation parents-enfants, on entend des louanges mais aussi des reproches à l'endroit des mères SOS, selon la vision qu'ils en ont aujourd'hui, allant d'une image maternelle chaleureuse à une vision plus professionnelle, plus éducatrice et parfois rigide. Il n'est pas rare toutefois que, lors des entretiens, certains portent aussi un regard sur eux-mêmes et reconnaissent *« leur en avoir fait baver »*. Ainsi, avec le recul et au-delà des griefs, un très net sentiment de reconnaissance s'exprime à travers les récits : tous considèrent comme une chance d'être restés avec leurs frères et sœurs, ainsi que d'avoir bénéficié d'une scolarité et d'un cadre éducatif et affectif stable au village d'enfants SOS.

« Les relations étaient conflictuelles au départ, je la testais, je voulais voir si vraiment elle allait pas nous laisser tomber, donc j'étais méfiant. Elle a tenu bon (...) Elle a réagi en me cadrant, en posant

des règles et des limites, je la craignais et n'osais pas me montrer insolent, c'est bien parce qu'elle m'a un peu resserré les boulons »

Par ailleurs, malgré les souffrances vécues dans le passé, la famille d'origine n'est pas absente de leur réseau familial actuel. Des relations ont en effet parfois pu se maintenir avec les parents et, le plus souvent, avec la famille élargie. Aujourd'hui, 32 % disent maintenir des contacts fréquents (hebdomadaires ou mensuels) avec leur famille d'origine (hors frères et sœurs).

Enfin, au-delà de cet environnement familial riche et diversifié, le réseau social des anciens s'enrichit aussi après la sortie du village d'enfants SOS. 70 % d'entre eux ont aujourd'hui des amis qu'ils voient régulièrement et, parmi ceux qui travaillent, une proportion identique mentionne de bonnes relations avec leurs collègues de travail.

D'autres figures marquantes

D'autres figures ont été marquantes pendant le séjour au village d'enfants SOS de Marseille. C'est le cas d'un ancien directeur, unique figure masculine avant l'arrivée des éducateurs à partir de 1983. Certains ont pu trouver d'autres référents masculins à l'extérieur du village d'enfants SOS, rôle que les éducateurs ont ensuite joué pour les plus jeunes...

Des aides familiales et d'autres mères SOS que celles qui les ont élevés ont également compté, appréciées notamment lorsqu'elles venaient relayer les mères SOS

pendant leurs congés. Certaines ont pu représenter des figures d'identification, d'autres ont joué un rôle de tiers dans la relation entre la mère SOS et les enfants, notamment lorsque celle-ci était particulièrement intransigeante dans une relation conflictuelle.

Par ailleurs, si plusieurs critiquent l'association qui les obligeait à rencontrer un psychologue, craignant le manque de discrétion au sein du village d'enfants, cette rencontre a permis à certains d'établir une relation hors de la maison dans laquelle ils vivaient : *« Je savais que je la voyais chaque mercredi, j'étais toujours curieuse de savoir quand elle*

« Je le considérais presque comme un père. D'ailleurs, c'est lui qui m'a beaucoup aidé quand j'étais en dispute avec la mère SOS, j'allais voir l'éducateur... Il m'a aidé à garder un lien avec la mère SOS, parce que c'est vrai, ça aurait pu mal se terminer, j'aurais pu partir d'ici ».

revenait. J'étais tout le temps collée à ses basques.» Ces suivis ont d'ailleurs laissé des traces puisque certains, que ce soit à la sortie du village d'enfants SOS ou ultérieurement, ont eux-mêmes fait la démarche d'aller consulter un psychiatre ou un psychologue.

Aujourd'hui, près d'un adulte sur cinq déclare avoir gardé des liens avec un membre de l'équipe des professionnels du village d'enfants, éducateur(rice), aide familiale

On voit ainsi l'importance de la présence d'une équipe pluridisciplinaire, qui s'est progressivement étoffée au cours de la période, pour les enfants comme pour les mères SOS. Elle permet des relais, des prises de recul, la dédramatisation de situations, elle diversifie aussi les possibilités d'accompagnement avec les regards croisés

et le partage des responsabilités... Elle offre des espaces de parole aux enfants et aux jeunes hors des enjeux affectifs du quotidien, elle propose d'autres figures d'attachement et d'identification et elle multiplie la possibilité d'expériences de relations affinitaires...

Insertion professionnelle : des adultes majoritairement actifs

La plupart des adultes anciennement accueillis au village d'enfants SOS ont une activité professionnelle à temps plein, relativement stable, y compris ceux qui sont sortis sans diplôme. Un niveau d'activité professionnelle proche de la moyenne nationale.

A la question « *Quand avez-vous eu le sentiment d'avoir été autonome ?* », la majorité des sujets estime l'avoir eu rapidement, environ dans les deux années suivant la sortie. Pour les plus âgés, cette autonomie se conjugue avec la notion d'indépendance matérielle, alors que les plus jeunes évoquent des aspects plus subjectifs : capacité de gérer sa vie affective, de ne plus dépendre d'adultes et de faire ses propres choix.

Une activité professionnelle stable

Ces adultes ne se distinguent pas de façon significative de l'ensemble de la population française des 25-54 ans en ce qui concerne l'exercice d'une activité professionnelle. Les 3/4 des 99 enquêtés ont une activité professionnelle, plus de la moitié l'exerçant

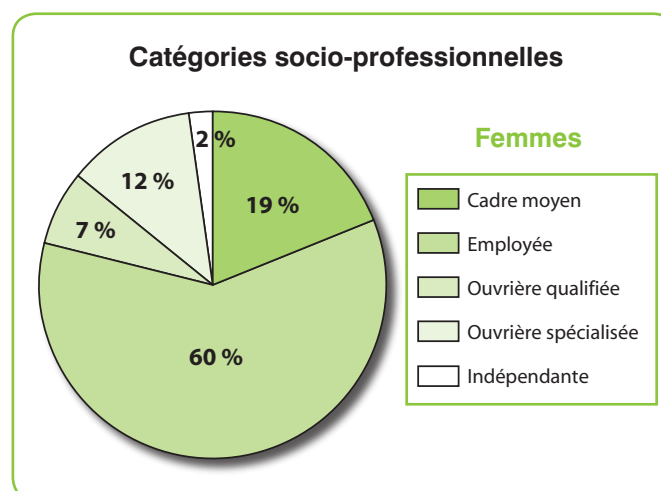
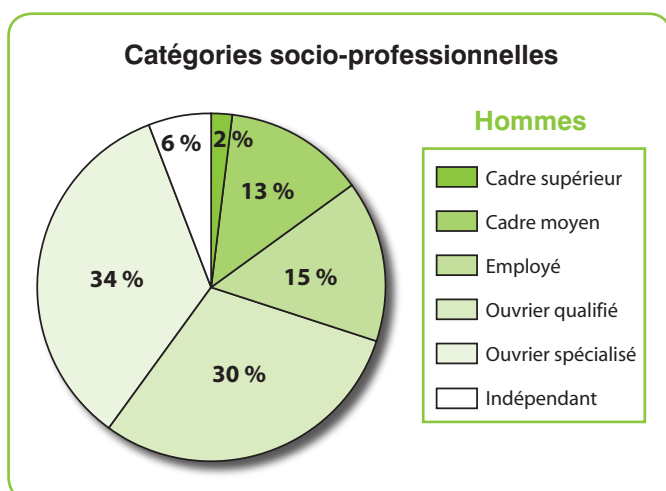
à temps plein. Les femmes travaillent plus souvent que les hommes à temps partiel (23 % vs 13 %). Tous les hommes se déclarent actifs (en emploi ou en recherche d'emploi) alors que 19 % des femmes ne travaillent pas. 13 % de ces adultes sont au chômage ou en recherche d'emploi (des hommes surtout).

Un peu plus de 4 actifs sur 10 sont ouvriers et près de 4 sur 10 sont employés, ce qui représente une proportion plus importante que dans la population générale. Les autres appartiennent aux catégories intermédiaires et aux métiers indépendants.

Les parcours professionnels témoignent d'une relative stabilité dans l'ensemble : 46 % déclarent n'avoir jamais connu de périodes de chômage, 36 % en ont connu une ou deux et 18 % trois ou plus.



Crédit Photo - SOS Villages d'Enfants

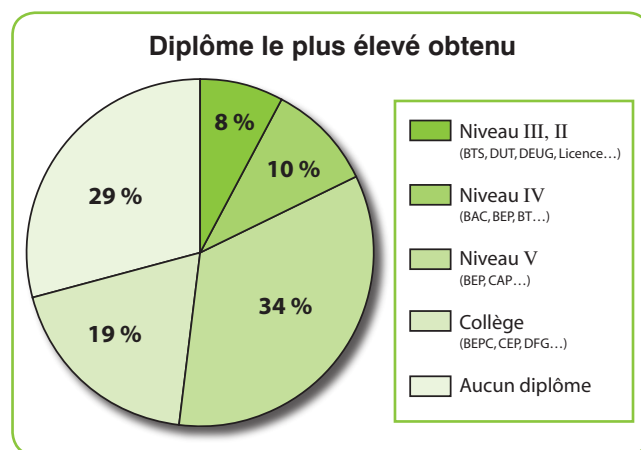
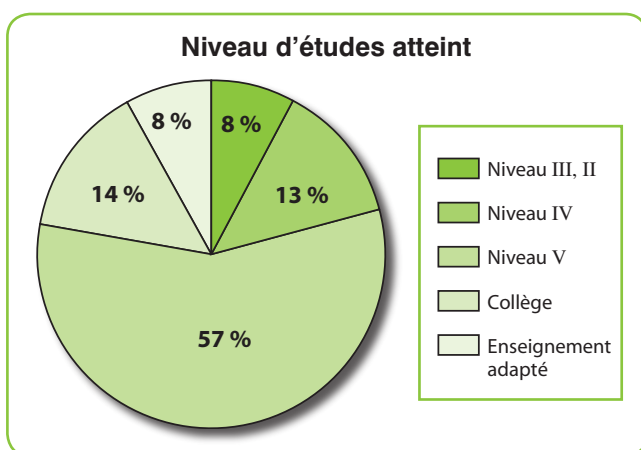


Des jeunes moins diplômés que la moyenne

En fin de scolarité*, un cinquième des jeunes ont atteint ou dépassé la classe de terminale (générale, technologique

ou professionnelle) ou ont acquis une formation de niveau équivalent (brevet professionnel, brevet de technicien,...). Cependant, près de trois jeunes sur dix sont sans diplôme... soit deux fois plus que leurs pairs. Toutefois l'écart observé

diminue en l'absence de troubles psychiques et comportementaux. Par ailleurs, le niveau scolaire est corrélé à l'appartenance générationnelle, les plus jeunes ayant plus de diplômes que les plus âgés.



Niveau d'études atteint : sortie en dernière année du cycle d'études. **Niveau de diplôme** : II : diplôme de deuxième cycle universitaire ou équivalent ; III : DUT, BTS ou équivalent ; IV : baccalauréat ou équivalent (BP, BT) ; V : BEP, CAP ou équivalent.

* Résultats issus de l'enquête postale et donc sur un effectif de 99.

Différentes modalités d'accès à l'autonomie

Plus des 2/3 des sujets* ont acquis leur indépendance matérielle et résidentielle avant l'âge de 25 ans (A-C. Dumaret, P. Donati et M. Crost, 2007). Ce sont ceux qui présentent aujourd'hui les meilleurs profils quant à la situation générale, la vie professionnelle, la vie socio-relationnelle et l'absence de difficultés psychosociales. Cette indépendance rapide concerne plus souvent les 35 ans et plus.

En revanche, près d'un sujet sur quatre a connu un parcours d'insertion plus incertain et difficile et l'on observe que ce sont plus souvent des hommes. Même si, au moment de l'étude, une certaine fragilité

demeure pour quelques-uns dans leur vie professionnelle, un tiers d'entre eux ont une situation générale d'insertion bonne, voire très bonne. En particulier, on peut souligner qu'ils ont une vie relationnelle assez développée et riche pour les deux tiers d'entre eux et que la moitié d'entre eux ne présente pas de difficultés psychosociales.

On remarque que les parcours d'accès à l'autonomie obéissent à des modèles différents selon les hommes et les femmes. Pour les premiers, l'insertion professionnelle, acquise après une succession de petits boulots, est ainsi préalable à la formation du couple alors que la situation est plus nuancée pour les femmes. Ainsi, si elles sont nombreuses à être entrées dans une union précoce sans expérience

professionnelle, beaucoup ont aussi connu une séquence de vie professionnelle avant de construire un couple.

Si la possession d'un diplôme représente logiquement un réel avantage du point de vue de l'indépendance matérielle et résidentielle, les troubles psychologiques et comportementaux handicapent quant à eux la poursuite de la scolarité, fragilisant le processus d'accès à l'indépendance. Il convient d'ajouter que pour 11 % des anciens, l'insertion restait problématique jusqu'aux alentours de l'âge de 25 ans. Certains ont connu des parcours d'errance et de délinquance. Mais les soutiens apportés par la mère SOS, les frères et sœurs et l'association ont cependant pu favoriser une insertion, même tardive, dans une majorité des cas.

* Ces résultats concernent les 123 anciens ayant répondu au questionnaire postal et/ou ayant eu un entretien ainsi que ceux pour lesquels l'analyse du dossier institutionnel a permis d'obtenir les informations nécessaires.

Vie privée : la conquête de la stabilité

Les anciens du village d'enfants SOS de Marseille assument leur parentalité, ne reproduisent pas les comportements inadaptés à l'origine de leur placement et ont choisi d'investir la scolarité de leurs enfants.

Sur le plan de la vie privée, les deux tiers des adultes vivent en couple au moment de l'enquête (40 % sont mariés ou pacsés). Comme dans la vie professionnelle, prédomine ici une dimension de stabilité puisque dans la moitié des cas, l'union actuelle dure depuis plus de quinze ans. Les trois-quarts des adultes, les hommes comme les femmes, ont des enfants qu'ils élèvent eux-mêmes. On note un effet générationnel puisque les plus âgés semblent avoir constitué une descendance en moyenne un peu plus élevée que dans la population française : 49 % des 40-50 ans ont au moins trois enfants.

Une parentalité assumée

Si l'entrée dans la parentalité est un moment important pour tout un chacun, elle peut l'être encore davantage pour des adultes ayant vécu des ruptures et dont l'histoire familiale a pu fragiliser les liens et les solidarités familiales. Plusieurs femmes mentionnent ainsi l'absence d'image maternelle positive ou d'identification maternelle : « *L'amour maternel, est-ce que ça s'apprend ? J'en sais rien... Quand je suis devenue mère, j'étais un peu perdue parce que j'avais beau réfléchir, je ne trouvais pas d'image ou d'exemple à suivre.* »

Pour ces hommes et ces femmes, la naissance de leurs enfants a été l'occasion de renforcer les liens familiaux, et parfois d'initier des retrouvailles avec leur mère SOS. Des ruptures avec la mère SOS se sont en effet produites à la sortie du placement par désir de rompre avec le



Credit Photo - Katerina Ilievskia

cadre éducatif et parfois dans le but de retrouver ses racines (retour vers la famille d'origine et les frères et sœurs aînés...). Mais au moment de l'entrée dans la parentalité, la mère SOS devient une grand-mère à part entière (citée comme telle par 85 % des adultes concernés), même lorsque les relations ont été conflictuelles pendant la vie au village d'enfants SOS et à la sortie. « *La première fois que j'ai été enceinte, je suis allée la voir et lui ai dit : maman, tu vas être grand-mère,*

et si mon mari ne veut pas assister à l'accouchement, eh bien ce sera toi qui seras là. »

De même, on note que les relations avec les frères et sœurs se renforcent à l'arrivée des nouvelles générations (neveux, nièces).

Une quasi-absence de reproduction des comportements inadaptés

La plupart des adultes considèrent aujourd'hui qu'ils n'élèvent pas leurs propres enfants comme ils ont été élevés, notamment au regard de la violence qu'ils ont subie dans leur famille d'origine : « *Qu'est-ce qui change ? Je ne les tabasse pas.* ». Comme la plupart des anciens et ceux qui ont subi des privations, ils souhaitent donner à leurs enfants ce qu'eux-mêmes n'ont pas eu dans leur famille d'origine, des biens matériels

L'entrée en parentalité

Malgré une entrée en conjugalité plus précoce pour les femmes, quelles que soient les générations (57 % avant 20 ans et 41 % entre 20 et 25 ans), on note que très rares sont celles qui ont eu un enfant avant 20 ans (à la différence des résultats des travaux de recherche anglo-saxons). L'âge moyen à la naissance du premier enfant est de 23 ans. Pour la moitié des femmes, cette entrée en parentalité a eu lieu après 26 ans.

notamment. Un argument qui revient très souvent dans le discours des adultes issus de familles très carencées. Par ailleurs, ils tiennent tout particulièrement à se différencier de leurs parents dans l'importance qu'ils accordent à la communication avec leurs enfants. Ils se disent à l'écoute de leurs enfants, ayant eux-mêmes souffert dans leur enfance et leur adolescence du manque de dialogue.

Enfin, si l'enquête postale indique que certains d'entre eux ont dû être suivis par des équipes sociales (14 sur 99) c'est principalement pendant la période de fin de prise en charge et ces suivis ne se sont pas pérennisés. Seules deux mesures de tutelle se poursuivent. Parmi les 82 adultes devenus parents, 5 cas de placement sont intervenus. On peut parler de non-reproduction intergénérationnelle de placement pour 94 % de ces adultes.

Un investissement fort dans l'éducation des enfants

Le cadre éducatif du village d'enfants SOS, avec ses repères et ses limites, a été d'autant mieux accepté qu'il était assorti d'un étayage affectif et chaleureux de la part de la mère SOS. Dans l'ensemble, ils ont le sentiment d'avoir été éduqués et cadrés : « C'est sûr qu'il y avait des règles à respecter. Le respect des choses, des personnes, la politesse... ». Ils s'inspirent de certains principes qu'ils ont intériorisés et qu'ils transmettent à leur tour : « J'aimais bien

ce côté, il y avait quand même des principes à avoir, il faut des interdits, je pense qu'ils (les enfants) en ont besoin » ; « Y a sûrement des ressemblances, au niveau politesse, respect, comportement général ».

Tous ces parents investissent fortement la scolarité de leurs enfants ; certains sont fiers de constater que leurs enfants ont obtenu les diplômes qu'ils n'ont jamais pu passer eux-mêmes. D'autres, préoccupés par le bien-être de leur enfant, ont parfois suivi les conseils d'un psychologue scolaire ou accepté un accompagnement thérapeutique lors de périodes difficiles.

Paroles d'adulte :

« J'ai des petites manies de ma mère SOS, je fais exactement les mêmes choses qu'elle faisait quand elle nous éduquait. Au repas aussi, mets tes mains sur la table, mets ta serviette autour du cou ! Arrête de titiller ta sœur. »



Crédit Photo - SOS Villages d'Enfants

Cette recherche a été l'occasion, parfois difficile pour certains, de se remémorer leur histoire. Cependant, la plupart des anciens ont montré qu'ils s'étaient réapproprié ce passé et qu'ils avaient pris du recul par rapport aux traumatismes subis. Pendant le temps passé en village d'enfants SOS, le cadre de vie et les accompagnements proposés ont permis à ces jeunes de réélaborer leurs relations familiales et de se resituer dans leur histoire.

Aujourd'hui, ces adultes sont insérés à la fois socialement et professionnellement pour la majorité d'entre eux ; quant à ceux qui ont des enfants, ils assument leur parentalité. Par ailleurs, la reproduction des comportements de placement reste extrêmement faible. S'estimant dans l'ensemble satisfaits de leur situation, ces adultes savent qu'ils peuvent compter sur des soutiens importants dans leur entourage proche.

L'importance du réseau amical et relationnel des anciens placés pourrait d'ailleurs résulter de la spécificité du placement en village d'enfants SOS. Car avoir grandi parmi ses frères et sœurs favorise l'instauration de relations sociales stables et sources de satisfactions et cette sécurité est par ailleurs renforcée par la présence continue d'une mère SOS investie dans un engagement à long terme.

La période de la sortie

Quitter le « cocon » du village d'enfants SOS est une période-clé dans le parcours des anciens placés. Confrontés aux réalités de la vie quotidienne, ils doivent négocier leur accès à l'indépendance matérielle et à l'autonomie personnelle, quels que soient leurs niveaux d'étude et de maturité psycho-affective. Dans ces conditions, une transition progressive vers l'autonomie, sans expérience durable de « galère », demeure le parcours le plus fréquent.

Si plus des deux tiers des anciens sont aujourd'hui bien insérés socialement et professionnellement, la période de la sortie reste une étape charnière (A-C. Dumaret et col., 2007).

Les différents travaux réalisés en France ou à l'étranger sur la sortie et le devenir des anciens placés le montrent chacun à leur manière : la période qui suit la sortie et confronte les jeunes à la réalité de la vie extérieure et aux contraintes de l'accès à l'indépendance est une étape délicate à négocier. Le vécu du passage à l'âge adulte est en effet plus difficile pour les jeunes qui sortent de placement que pour leurs pairs, et cela dans tous les domaines de la vie sociale, professionnelle et personnelle... D'autant que cette transition doit s'opérer dans un temps nécessairement limité.

Une étape parfois difficile

Au-delà de la diversité des souvenirs de la sortie et de la période de transition vers l'âge adulte, émergent des traits saillants qui permettent de dresser des portraits de sortants et de leur parcours.

- **« Galères à l'ancienne »** - Ces modes de sortie sont souvent décrits par les plus âgé(e)s comme ayant été vécus sur le mode de la rupture, de la rébellion, et ne se retrouvent pas chez les plus jeunes. Ils sont typiques des générations qui, malgré des séquences de « galère », ont pu bénéficier d'un marché de l'emploi relativement favorable où, même sans diplôme ou qualification, il était possible de trouver des petits boulots avant d'obtenir un emploi stable. Pour beaucoup d'hommes, l'armée fut un sas de transition vers le statut d'adulte et a constitué un élément de stabilisation personnelle. « *Je me*



suis senti autonome le jour où j'ai été à l'armée. C'est là qu'il y a la première personne qui m'a appelé Maurice Dupond, mais dans la famille, on m'appelait Momo. Déjà, on monte... Là-bas, vous faites tout tout seul, vous prenez le train tout seul, vous n'avez pas de compte à rendre ». Pour un certain nombre de femmes, l'installation dans un couple viendra mettre un terme à la période de « galère ».

- **Des cheminements hésitants** - A la différence des entrées plus rapides dans la vie adulte pour les plus anciens, les plus jeunes connaissent des parcours hésitants, faits de situations transitoires, d'allers-retours entre dépendance à la mère SOS et autonomie partielle. Et surtout, ces jeunes sont confrontés à de grandes difficultés d'insertion par le travail, tout particulièrement ceux qui

sont en situation d'échec scolaire et qui n'entrevoient pas de projets d'avenir. Les ruptures et les rébellions contre la mère SOS ne sont pas dominantes, au contraire : la séparation s'opère ici sur un mode progressif où l'attachement perdure. Dans le cas où l'attachement à la mère SOS est très fort et se vit sur le mode fusionnel, le processus d'accès à l'indépendance matérielle mais aussi à l'autonomie psychique pourra s'engager plus difficilement. Ces parcours sont également marqués par une instabilité sentimentale, laquelle traduit une certaine forme de fragilité personnelle, voire d'immaturation psycho-affective.

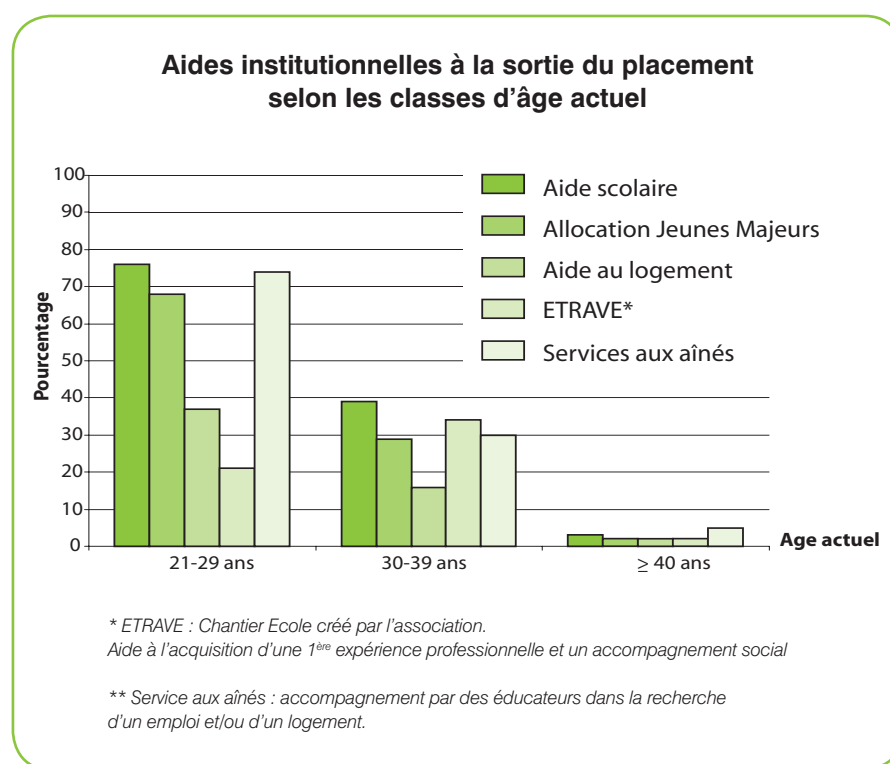
Egalement emblématiques de ces cheminements, même s'ils restent largement minoritaires, les retours, plus ou moins souhaités, en famille d'origine ont pour

conséquence d'entraver le processus d'autonomisation du jeune, à nouveau confronté aux dysfonctionnements familiaux, voire à la maltraitance. La question des échecs de certains retours en famille renvoie non seulement à la nécessité d'encadrer les rencontres pendant le placement, mais aussi à celle d'une évaluation de l'évolution des relations parents-enfants et d'un accompagnement des jeunes lorsqu'ils retournent dans leur famille à la sortie.

• Un processus progressif d'insertion

Ce dernier type de parcours, qui est aussi le plus fréquent, rassemble les récits de celles et ceux qui estiment avoir accédé relativement facilement à l'indépendance matérielle et à l'autonomie personnelle. Leur transition vers l'âge adulte s'est opérée progressivement ou par à-coups mais sans expérience durable ou répétée d'errance ou de « galère ».

Toutefois, même dans ces transitions relativement faciles, on note que tous se sont sentis plus ou moins démunis au moment où ils ont dû assumer seuls les exigences de la vie quotidienne - y compris dans les démarches les plus simples. Il est d'ailleurs notable de constater que l'évocation du village d'enfants SOS comme un « cocon » est caractéristique du discours de ceux sortis le plus récemment (depuis 1995). Cette expression revient pour évoquer la



nature du lien qui unit les benjamins de la fratrie à la mère SOS.

Face à la difficulté de sortir du cocon du village d'enfants SOS, on comprend toute l'importance d'un séjour en « appartement relais », situé non loin du village d'enfants SOS. Celui-ci constitue une véritable passerelle entre la vie familiale au village d'enfants SOS et la vie en appartement individuel : « C'était la transition entre la mère SOS et après ».

Les soutiens lors de la sortie

L'âge de la majorité coïncide dans la plupart des cas avec la fin de prise en charge. Plus de la moitié des jeunes a cependant été aidée pendant la période entourant la sortie, essentiellement par l'association mais aussi par les collectivités locales (prise en charge par le conseil général de l'Allocation Jeunes Majeurs...).

La sortie des 123 anciens du village d'enfants SOS de Marseille

- Les sorties s'échelonnent sur près de 3 décennies, entre 1973* et 2001.
- Le mode dominant de sortie est la fin de prise en charge liée à l'accès à la majorité (72 %). 48 % sont sortis à l'âge de 18 ans et 34% ensuite. Mais près d'un jeune sur 5 est sorti entre 12 et 17 ans. On note alors 3 modes de sortie : des sorties définitives avec retour en famille, des réorientations ou des éloignements géographiques (internats scolaires, foyers de jeunes...).
- Les sorties précoces sont significativement corrélées à l'existence

de difficultés psychologiques et comportementales (44 % vs 24 %). Les jeunes en rupture avec le cadre éducatif du village d'enfants et/ou leur mère SOS ont parfois créé un climat difficile au sein de la maison familiale et du village d'enfants SOS. Les mises à distance offraient alors un certain répit pour tous.

- Parmi les sorties précoces (13 jeunes), on note le départ anticipé à l'armée pour les garçons et l'entrée en union pour les filles avant 1985.
- Les sorties tardives à 19 ans et plus concernent des jeunes (38) qui ont

bénéficié de l'accompagnement socio-éducatif dans la période plus récente. Parmi eux, un tiers témoigne de difficultés psychologiques avec des troubles du registre de l'introversion et une grande dépendance à la mère SOS. Il est possible que ce phénomène ne soit pas nouveau mais qu'on prête désormais une meilleure attention aux signes « silencieux » de mal-être.

* Les 1^{ères} sorties intervenues très rapidement après l'ouverture du village d'enfants SOS de Marseille concernent des fratries accueillies préalablement dans un village d'enfants SOS du nord de la France.,

Ces aides multiformes ont souvent permis l'achèvement des scolarités et l'acquisition de diplômes.

Les aides reçues à la sortie sont perçues comme importantes par la plupart des anciens accueillis au village d'enfants SOS de Marseille. Elles sont cependant différenciées selon qu'il s'agit de soutiens institutionnels ou émanant plus directement d'une ou plusieurs personnes ressources. Le quart des personnes interviewées mentionne en premier lieu la mère SOS et parfois sa famille. Il s'agit d'un soutien affectif, administratif et d'une aide matérielle : aide dans les démarches, hébergement temporaire, dons financiers au jeune lui-même ou à son couple...

Parallèlement à la mère SOS, le conjoint rencontré à cette époque et/ou les beaux-parents apparaissent aussi comme des personnes significatives dans cette étape de leur vie, surtout pour les femmes plus âgées qui ont rapidement formé un couple. La solidarité fraternelle, mentionnée par une personne sur cinq, et surtout dans

les âges médians, a laissé un fort impact dans les souvenirs, même si cette aide fut temporaire. Les aînés des fratries ont accueilli leurs frères et sœurs plus jeunes, notamment ceux qui ne disposaient pas de ressources suffisantes pour avoir un logement indépendant. Au cours des entretiens, quelques-uns ont mentionné qu'ils ont parfois été sollicités au-delà de leurs possibilités.

Enfin, la présence d'une tierce personne est évoquée comme ayant été déterminante dans la suite du parcours, un ami, un patron ou un autre jeune du village d'enfants SOS.

Des difficultés à la sortie qui se relativisent avec le temps

En portant une attention toute particulière aux parcours marqués par des difficultés psychosociales à la sortie, on constate que ces difficultés se sont relativisées, voire ont disparu pour certains anciens du village d'enfants SOS.

Si près d'une personne sur dix reconnaît avoir fait l'objet de poursuites judiciaires, l'ensemble de ces situations - à une exception près - correspondait à des épisodes transitoires, relatifs au début de l'âge adulte et n'ont plus cours aujourd'hui.

Parallèlement, la très grande majorité des anciens n'ont fait l'objet d'aucun suivi social. Pour plus de la moitié des sujets qui ne présentent pas aujourd'hui de difficultés psychosociales importantes, les troubles psychiques et comportementaux avaient diminué, voire disparu pendant le placement. Certains de ceux pour lesquels des troubles graves persistaient à l'issue du placement ont pour leur part bénéficié à leur sortie de facteurs de protection qui leur ont permis de s'insérer socialement (travail et/ou vie familiale avec des enfants, soutien de la mère SOS, solidarités familiales ou amicales...).



Crédit Photo - SOS Villages d'Enfants

Témoignage

Roger Daniel, a aujourd'hui 37 ans. Il a vécu au village d'enfants SOS de Marseille, de 1971 à 1978, puis avec sa mère SOS à l'extérieur du village jusqu'en 1988. Il est éducateur spécialisé depuis maintenant 12 ans dans un service de placement familial. Il revient sur cette période singulière et déterminante de sa vie.

De mon passage au village d'enfants SOS de Marseille jusqu'à mon inscription « d'homme » dans la société.

D'un souvenir qui rejaillit où, à travers le chant des cigales, du vent qui fouette les épines des arbres et également du parfum d'essence de la pinède, je me suis réveillé un matin dans ce village d'enfants...

La maison qui m'a abrité durant ces quelques années m'a protégé des tourments, m'a rassuré de mes angoisses, m'a soulagé de ma peine...

Une peine liée à la mort entraînant la disparition de mes parents. Décidément, quel drôle de départ dans la vie pour moi et mes 5 frères et sœurs. Et puis, il y a eu notre mère... Notre mère SOS qui a su à mon sens redonner vie à nos parents décédés tant sur le plan de l'histoire qu'elle détenait d'eux que sur la place qu'elle occupait avec nous.

Et puis l'identification, nous avons été la chercher auprès d'exemples d'adultes qui gravitaient dans le village. Je me souviens des autres mères SOS, mais je me souviens aussi du directeur du village qui n'hésitait pas à me reprendre lorsque je faisais une bêtise. D'autant plus qu'à travers ma place de garçon, inconsciemment, je me devais de m'identifier à un homme pour mon équilibre et pour mon inscription dans la société plus tard. J'avais besoin de me mesurer à l'autorité, de me mesurer aux lois... au père !

Mes grands frères ont beaucoup contribué à mes exemples. Même s'ils n'ont pas toujours, eux aussi, accepté le cadre des villages d'enfants SOS, ils ont été soutenant de leurs places voire protecteurs. Aussi, l'exemple de leur inscription dans le monde du travail ou de leur entrée à l'armée m'a en quelque sorte aidé à m'imaginer, à grandir, à me construire.

Tout ceci m'amène à dire qu'en l'absence de nos parents, nous pouvons, à notre image, mais aussi à l'image que nous cherchons, grandir, nous épanouir à condition d'être soutenus à notre place d'enfant, à condition d'être écoutés, compris. Il est certain qu'il n'est pas facile d'être enfant dans un village SOS. Il est certain que l'on prend vite conscience qu'il nous manque quelque chose. Quelque chose de pas ordinaire... Et pourtant, nous avons tout pour être heureux.

Nous avons un terrain de foot, des copains, des frères, des sœurs, des gens qui nous aiment, une immense forêt, des pignons à dévorer... Nous avons également une mère de remplacement, mais une mère quand même. Alors, que nous manque-t-il ?

Eh bien, il me semble que l'absence de père dans les villages d'enfants fait cruellement défaut dans notre construction, dans notre « élan » social. Je ne parle pas de notre père physique et biologique mais bien de notre rapport aux lois et à l'autorité, à l'homme en général. Il me semble également que l'exemple de nos parcours d'enfants, d'adolescents de par cette absence de père nous démontre que nous restons fragiles à travers nos actes de passage et pas simplement de nos passages à l'acte ! D'ailleurs, c'est cette dimension qui prévient nos mères SOS de notre mal-être, de notre incompréhension sur ce manque fondamental qui hante inconsciemment nos esprits.

Pour ma part, j'ai non seulement eu la chance d'être le dernier de la fratrie mais j'ai eu la chance d'avoir eu cette mère SOS. Je ne fais pas ici état de cause et d'incompétence des autres mères SOS (bien au contraire) mais qu'à travers le temps qu'elle a consacré à nous élever, elle a pu, après notre départ du village SOS, penser à elle en se mariant. En ce sens, sans le vouloir et alors que je n'étais qu'un adolescent avec toute la fragilité de cette période, j'ai pu bénéficier d'un homme présent chez nous pendant quelques années jusqu'à ma majorité.

De ce fait, les décisions et les places familiales n'étaient plus tout à fait les mêmes et j'ai pu composer avec l'importance des rôles de chacun et m'identifier à celui qui m'a permis de grandir un temps chez lui.

C'est peut être pour cela que je suis devenu celui que je suis aujourd'hui. C'est peut être pour cela que j'ai souhaité entreprendre des études sociales, économiques et psychologiques. Ma fierté réside essentiellement dans cette dynamique qui me fait « homme » et adulte à la fois. D'avoir franchi les étapes de l'enfance, de l'adolescence sans trop de dégâts car j'estime avoir été écouté et aimé par celle qui m'a élevé, accompagné... Mais aussi, par cette chance ou ce hasard qui nous a fait arriver mes frères et sœurs et moi-même, un beau matin dans ce village.

Est-ce aussi le hasard qui me laisse avec mes interrogations de vie et qui me font autant m'impliquer dans mon métier d'éducateur spécialisé auprès d'enfants « placés » ?

Roger Daniel



Credit Photo - SOS Villages d'Enfants

Des pistes de réflexion pour l'avenir

Pour SOS Villages d'Enfants, cette étude représente une étape importante, elle permet d'interroger l'adéquation du projet associatif et l'efficacité de l'accompagnement proposé. Elle est également source de réflexion quant à des problématiques particulières.

La recherche présentée ici met en lumière l'importance de deux principes fondamentaux du projet associatif.

Offrir à des fratries la continuité d'une vie commune est chargé de sens à plusieurs titres.

- C'est une source de sécurité pour les enfants accueillis et cela permet la continuation d'une histoire familiale commune.
- Ces relations perdurent pour la grande majorité d'entre eux alors que les liens avec les frères et sœurs avec qui ils n'ont pas vécu sont nettement plus distendus. D'une certaine manière, la continuité des relations fraternelles au-delà du placement les inscrit dans une certaine « normalité sociale ».

Garantir le droit à un mode d'accompagnement fondé sur une relation affective et éducative durable. Pour une grande majorité des anciens, la mère SOS reste, au-delà du placement, celle à laquelle on se réfère pour un conseil, un soutien ou simplement pour partager des moments de convivialité et de bonheur. Cela n'exclut pas que cette relation a pu être mise à mal, notamment au moment de la sortie, et que ce sont des événements familiaux (maternité, mariage) qui ont pu la relancer, voire des événements difficiles (maladie, chômage).

D'autres résultats confortent le projet associatif :

- La grande majorité des anciens ont réussi une vie sociale et professionnelle qu'ils peuvent assumer. Certes, les parcours ont parfois été et peuvent continuer à être semés de moments difficiles, mais les phénomènes de marginalité ou d'errance restent très minoritaires et limités dans le temps.
- Les adultes sont devenus des parents capables d'assumer leur fonction et les recours à une mesure de protection de l'enfant sont très rares. A-C. Dumaret a pu dire « *ce sont des parents fiers de leurs enfants, soucieux de leur avenir* » et l'ascenseur social semble s'être remis en route.

C'est donc sur deux générations qu'il faut apprécier toute la mesure du devenir des anciens du village d'enfants SOS de Marseille.

D'autres résultats montrent aussi que l'association peut améliorer son intervention : ainsi, certains anciens restent aujourd'hui dans une situation fragile marquée par l'isolement social et une précarité professionnelle.

Ce sont ceux qui ont cumulé échec scolaire et difficultés psychosociales qui conduisent l'association à interroger ses pratiques.

Trois axes de progression sont aujourd'hui identifiés : ils concernent la période de la sortie, la scolarité et une connaissance plus aboutie des liens fraternels.

Mieux préparer, accompagner et suivre la sortie

L'association doit s'interroger sur la préparation à la sortie, son accompagnement et son suivi. Une très grande majorité des anciens a pu dire la complexité de ce processus, les phénomènes de rupture qu'ils ont vécus et leur inquiétude face à une nouvelle vie. Depuis de longues années, cette question fait partie des phases les plus complexes que les équipes ont à gérer et pour lesquelles elles trouvent des solutions au cas par cas. Il importe d'y travailler de façon plus méthodique, de proposer des dispositifs en lien, quand cela est possible, avec des partenaires externes. C'est un engagement de l'association pour les prochaines années. Cette question fait aussi partie des préoccupations de la Fédération internationale SOS Kinderdorf qui initie un projet sur ce thème.

Mieux s'investir dans la scolarité

La moitié des anciens regrette de ne pas avoir poursuivi plus avant leur scolarité. Ils ont pu dire combien il leur avait été difficile d'assumer leur statut, d'intégrer

leur histoire et de s'investir dans les apprentissages scolaires. Or pouvoir s'inscrire dans une activité professionnelle valorisée et valorisante est souvent lié au niveau scolaire et aux diplômes obtenus. Là encore, les équipes s'engagent dans des actions mais il reste à concevoir une approche plus systématique pour être au plus près des besoins des enfants et en mesure de prévenir les éventuelles difficultés. L'engagement est donc pris de mieux identifier, avec l'aide de scientifiques, comment améliorer l'accompagnement scolaire.

Renforcer la connaissance des liens fraternels et de leurs perturbations

Enfin, si la pertinence du maintien de la vie fraternelle commune pendant le placement a été ici mise en évidence, des enjeux complexes émergent également. Dans la suite de la réflexion engagée avec le colloque sur « La fratrie dans le cadre du placement » (2006), l'association est, une fois encore, encouragée à renforcer la connaissance des perturbations des liens afin de favoriser l'évolution des dynamiques fraternelles jusqu'à en faire une ressource pour la construction de chaque enfant.

C'est un travail que l'association a déjà engagé avec la participation de ses équipes et de scientifiques. C'est aussi un enjeu autour duquel elle est rejointe par d'autres associations SOS Villages d'Enfants européennes. Une recherche-action s'engage qui doit permettre de disposer à terme d'un « référentiel fratrie », outil précieux pour l'observation et l'accompagnement des relations fraternelles.

Ces améliorations permettront demain d'offrir aux jeunes accueillis en villages d'enfants SOS un avenir encore plus assuré.

Les villages d'enfants SOS : un mode d'accueil de type familial allié au travail d'une équipe pluridisciplinaire

Le 1er village d'enfants SOS est né en Autriche après la seconde guerre mondiale avec le projet d'offrir une vie familiale à des orphelins de guerre. En 1956, les fondateurs du 1er village d'enfants SOS dans le nord de la France, s'inspirant de cette expérience autrichienne, avaient pour ambition d'offrir un cadre de vie familial à des fratries d'orphelins, souvent issues de familles en difficultés sociales.

Au départ, les villages d'enfants SOS comprenaient une dizaine de maisons, chacune confiée à une mère SOS, un directeur assurant la responsabilité d'ensemble et le lien avec l'association et les services sociaux. Au cours de leur demi-siècle d'existence, les villages d'enfants SOS ont vécu deux mutations importantes :

- la diminution progressive du nombre d'orphelins au profit de fratries faisant l'objet de mesures d'assistance éducative. Ce changement s'est accompagné de l'émergence du droit des parents et s'est traduit, pour les villages d'enfants SOS, par le passage d'une fonction de substitution parentale à celle d'une suppléance parentale.
- le renforcement des équipes avec l'arrivée d'éducateurs et de psycho-

logues. Ils sont venus appuyer et renforcer l'action de la mère SOS en particulier pour la préparation à l'autonomie ou le soutien d'enfants en grande souffrance psychique. Des aides familiales sont aussi venues relayer les mères SOS pendant leurs temps de congés et de repos. C'est donc une équipe pluridisciplinaire qui assure l'accompagnement des enfants.



Néanmoins, les villages d'enfants SOS sont toujours fidèles à leur projet initial : accueillir des fratries dans un cadre de vie de type familial. Ce dernier garantit à l'enfant le droit à une vie affective qui, en référence aux théories de l'attachement, est le support de son développement. L'accueil de fratries ne s'entend donc que pour des situations où l'hypothèse d'une longue durée de placement est

posée et s'il n'est pas contraire à l'intérêt d'au moins un des enfants* ou encore s'il n'expose pas les enfants à un conflit de loyauté, difficilement gérable, entre attachement parental et attachement à leur nouvelle vie en village d'enfants SOS. Pour autant, des dispositifs complémentaires d'accueil de fratries à plus court terme ou d'accueil d'adolescents et jeunes majeurs ont également été développés.


L'association SOS Villages d'Enfants s'engage aussi à un droit au maintien du lien après la fin du placement en favorisant la continuité des relations avec la mère SOS et l'accompagnement du jeune pour son installation (conseils, aides financières complémentaires des aides de droit commun si nécessaire).

A ce jour, l'association SOS Villages d'Enfants gère 13 villages d'enfants SOS en France et 2 sont en projet. Elle a également une action internationale dans 21 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est. Elle est membre de la Fédération internationale SOS Kinderdorf présente dans 132 pays.

* Au sens de l'article 371-5 du code civil relatif à la non séparation des fratries.

**Pour en savoir plus
et consulter les Cahiers de SOS Villages d'Enfants n°1 et n°2**

SOS Villages d'Enfants : www.sosve.org



« Ma fierté réside essentiellement dans cette dynamique qui me fait « homme » et adulte à la fois. D'avoir franchi les étapes de l'enfance, de l'adolescence sans trop de dégâts car j'estime avoir été écouté et aimé par celle qui m'a élevé, accompagné... Mais aussi, par cette chance ou ce hasard qui nous a fait arriver, mes frères et sœurs et moi-même, un beau matin dans ce village. »

Roger DANIEL*

*Extrait du témoignage pages 18-19

6 cité Monthiers - 75009 Paris
Tél. : 01 55 07 25 25 - e-mail : contact@sosve.org

www.sosve.org

 **SOS Villages d'Enfants**
Pour que frères et sœurs partagent la même enfance